

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

ISIN: IE00BJ06C044

JPM US Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF - USD (dist)

une Classe d'Actions de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – US Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF. Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : L'objectif du Compartiment est d'atteindre un rendement sur le long terme supérieur à l'indice S&P 500 (Total Return Net) (« l'indice de référence ») en investissant principalement et de manière dynamique dans un portefeuille de sociétés américaines.

Politique d'investissement : Le Compartiment emploie une stratégie d'investissement gérée de façon dynamique.

Le Compartiment vise à investir au moins 67% de ses actifs (excepté les actifs détenus en tant que liquidités accessoires) dans des titres de capitaux de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leur activité économique aux Etats-Unis.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs (hors liquidités, quasi-liquidités, fonds monétaires et instruments dérivés utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille) dans des Investissements durables, au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Gestionnaire financier évalue et applique un filtrage selon des valeurs et des normes pour mettre en pratique ces exclusions. Pour l'assister dans ce filtrage, le Gestionnaire financier s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. Ce filtrage inclut, par exemple, l'identification des émetteurs qui sont impliqués dans la fabrication d'armes controversées, de charbon thermique et de tabac, entre autres. La liste des filtres appliqués qui peuvent entraîner des exclusions peut être obtenue sur le site Internet (www.jpmorganassetmanagement.ie).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Le Compartiment cherchera à surperformer l'Indice de référence sur le long terme. L'Indice de référence se compose d'actions émises par des grandes capitalisations américaines (les « Titres de l'Indice de référence »). L'Indice de référence est un point de référence par rapport auquel la performance du Compartiment peut être évaluée. La composition du portefeuille du Compartiment présentera d'importantes similitudes avec celle de son Indice de référence.

Le Compartiment ne cherchera pas à suivre la performance de l'Indice de référence ou à la reproduire, mais détiendra un portefeuille de titres de

capitaux (qui peuvent inclure, entre autres, des Titres de l'Indice de référence) construit et géré de façon dynamique afin d'obtenir une performance d'investissement supérieure à celle de l'indice de référence sur le long terme.

Afin d'y parvenir, le Gestionnaire financier peut, d'une part, surpondérer les titres selon lui les plus à même de surperformer l'Indice de référence et, d'autre part, sous-pondérer ou ne pas investir dans les titres qui apparaissent comme les plus surévalués.

Les caractéristiques de risque du portefeuille de titres détenu par le Compartiment, telles que les niveaux de volatilité, seront généralement équivalentes aux caractéristiques de risque de l'indice de référence.

Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment cherche à évaluer l'impact des facteurs ESG sur les flux de trésorerie de nombreuses sociétés dans lesquelles il est susceptible d'investir, afin d'identifier les émetteurs qui, à ses yeux, seront pénalisés par ces facteurs par rapport aux autres émetteurs. Le Gestionnaire financier concentre ses travaux de recherche sur les grands facteurs de risque, y compris les politiques comptables et fiscales, la divulgation et la communication aux investisseurs, les droits des actionnaires, les politiques de rémunération et les facteurs sociaux et environnementaux, dans le but d'identifier ces émetteurs marginaux.

Les critères susmentionnés n'influencent pas nécessairement les décisions d'investissement relatives aux titres d'une entreprise, le Gestionnaire financier pouvant acquérir et conserver ces titres.

La devise de référence du Compartiment est l'USD.

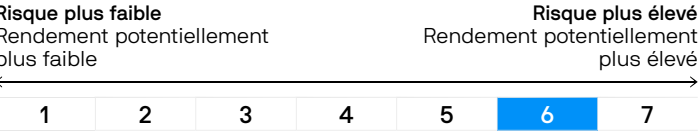
Rachats et liquidité : Les Actions du Compartiment sont négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Certains teneurs de marché et courtiers peuvent souscrire et racheter des Actions directement auprès de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV et sont considérés comme des « Participants agréés ». D'autres investisseurs qui ne font pas partie des Participants agréés peuvent acheter et vendre des Actions quotidiennement sur une bourse reconnue ou de gré à gré.

Indice de référence : Standard & Poor's (S&P) 500 Index (Total Return Net).

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions distribuera généralement un dividende annuel.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.ie.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative simulée de cette Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 6 car sa Valeur liquidative simulée a enregistré des fluctuations de forte amplitude par le passé.

AUTRES RISQUES IMPORTANTS :

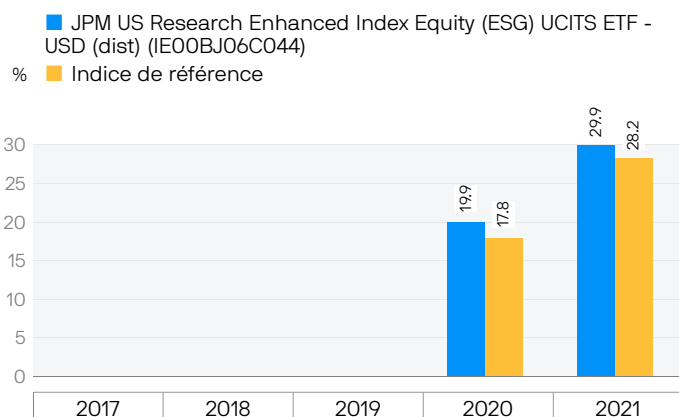
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché, parfois de manière subite ou imprévisible. Si une société fait faillite ou qu'elle traverse une phase de restructuration financière semblable, ses actions en circulation perdent généralement une grande partie ou la totalité de leur valeur.
- Dès lors que son univers d'investissement exclut les entreprises qui ne remplissent pas certains critères ESG, le Compartiment peut enregistrer des performances différentes de celles de fonds similaires n'appliquant pas ce genre de politique.
- Bien que le Compartiment cherche à offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, il se peut qu'il sous-performe à certains moments.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à la section « Informations sur les risques » du Prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,20 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Les investisseurs qui ne font pas partie des Participants agréés peuvent être redevables de commissions de courtage ou d'autres frais spécifiés et imposés par leurs courtiers lorsqu'ils achètent ou vendent des Actions sur une/des bourse(s) de valeurs. Des informations relatives aux frais peuvent être obtenues auprès de votre courtier. Les Participants agréés qui négocient directement avec JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV paieront des frais liés aux transactions.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Le montant des frais courants est une estimation calculée sur la base des frais totaux escomptés. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et Commissions » du Prospectus.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en USD, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 2018.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2019.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement et sur demande une copie du Prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel, en français et dans d'autres langues, ainsi que la dernière Valeur liquidative via www.jpmorganassetmanagement.ie, par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. La politique de divulgation du portefeuille de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est disponible sur www.jpmorganassetmanagement.ie. Vous pouvez obtenir les derniers prix des actions auprès de votre courtier.

Politique de rémunération : La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal irlandais. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion collective de droit irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est constituée de différents compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV dans son intégralité.

Conversion entre Compartiments : La conversion d'Actions d'un Compartiment en Actions d'un autre Compartiment n'est pas autorisée. La conversion d'Actions d'une Classe d'Actions en Actions d'une autre Classe d'Actions du même Compartiment n'est pas autorisée pour les investisseurs négociant sur des bourses, mais peut l'être pour les Participants agréés. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le Prospectus.

Politique de confidentialité : Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Une version papier de la Politique de confidentialité EMOA est disponible sur demande.